

2014

2017

2012

2015

GROTTE ORNÉE DU PONT-D'ARC

dite grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche

Bilan d'une aventure au cœur
du Patrimoine mondial de l'UNESCO

1994

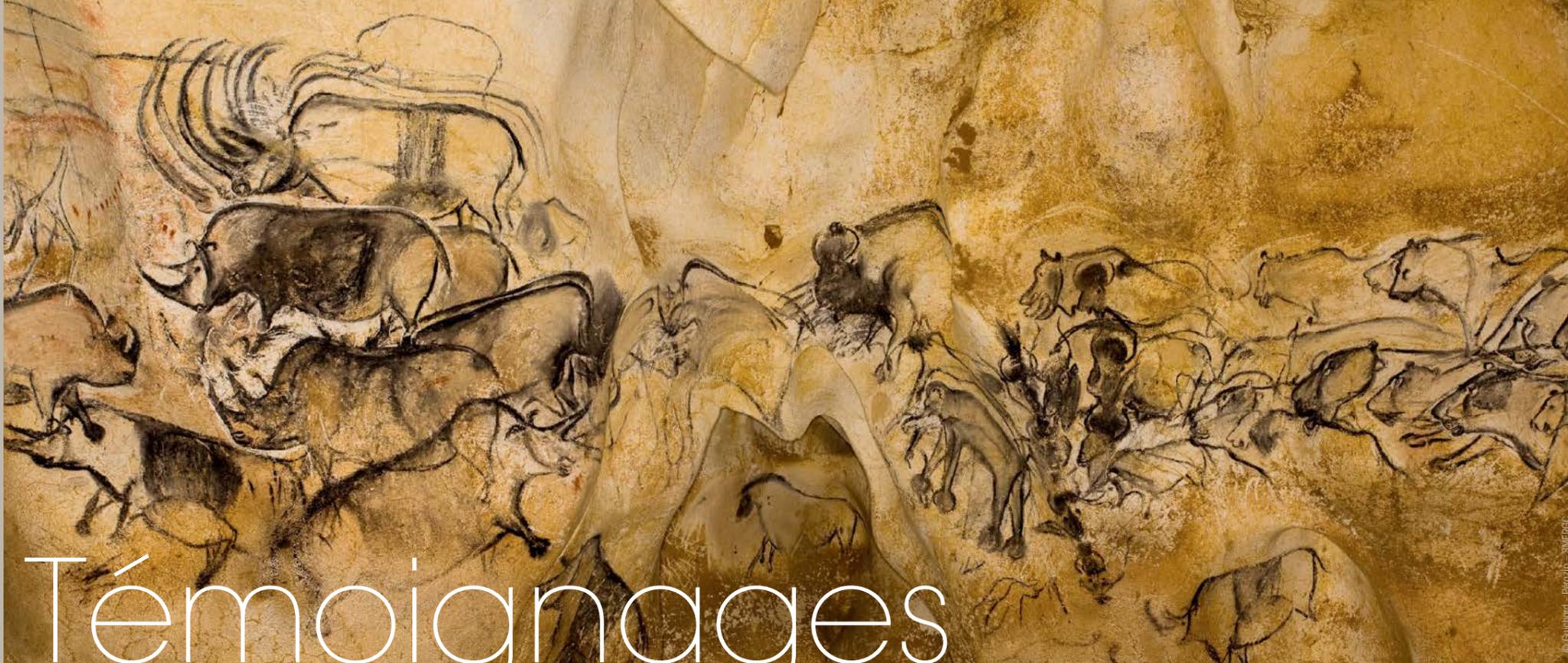
-36 000



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Grotte ornée du Pont-d'Arc,
dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche
inscrite sur la Liste du patrimoine
mondial en 2014



Témoignages

« Si moderne, la grotte Chauvet-Pont-d’Arc est un atelier d’artiste, un symbole de notre unité malgré nos différences. »

Audrey Azoulay, directrice générale de l’UNESCO

« Quand j’ai vu pour la première fois le panneau des chevaux, j’ai ressenti la plus belle émotion de ma vie. Cela n’a rien de scientifique. J’ai pris conscience que j’étais devant une très grande œuvre d’art ! »

Jean Clottes, préhistorien

« J’ai été émerveillée par les peintures et dessins de la grotte. C’est incroyable. C’est le début de l’art et de la créativité humaine. »

Irina Bokova, ancienne directrice générale de l’UNESCO (2009-2017)

Située dans un plateau calcaire traversé par les méandres de l’Ardèche dans le sud de la France, la grotte ornée du Pont d’Arc, dite grotte Chauvet-Pont-d’Arc, recèle les plus anciennes représentations picturales connues à ce jour, que la datation au radiocarbone fait remonter à la période de l’Aurignacien (- 36 000 ans).



La Grotte Ornée du Pont d’Arc

Fermée par un éboulement de rochers il y a environ 20 000 ans, la grotte est restée scellée jusqu’à sa redécouverte le 18 décembre 1994 par Jean-Marie Chauvet, Eliette Brunel et Christian Hillaire... Elle contient plus de 1 000 dessins, dont 425 représentations d’animaux, ainsi qu’un grand nombre de vestiges archéologiques et paléolithiques.

Figurant sur la liste indicative française depuis juin 2007, la grotte ornée du Pont d’Arc, dite grotte Chauvet-Pont-d’Arc, a été inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial de l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO) le 22 juin 2014, au titre des biens culturels, lors de la 38^e session du Comité du Patrimoine mondial de Doha au Qatar.

La reconnaissance de la grotte ornée du Pont d’Arc, dite grotte Chauvet-Pont-d’Arc, par l’UNESCO relève de la Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel, adoptée en 1972 et ratifiée aujourd’hui par 193 États.

C’est la « valeur universelle exceptionnelle » d’un bien qui justifie son inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. **L’UNESCO a retenu deux des dix critères permettant de juger les candidatures pour inscrire la grotte Chauvet-Pont-d’Arc à savoir :**

- Représenter un chef d’œuvre du génie créateur humain
- Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.

L’inscription de la grotte Chauvet-Pont-d’Arc sur la Liste du Patrimoine mondial de l’UNESCO participe également de la

mobilisation d’un territoire et de ses habitants via leurs représentants élus, les associations, les entreprises, les acteurs de la société civile, du monde culturel et de l’environnement. Cette inscription associée à la Caverne du Pont d’Arc a permis à l’Ardèche d’exister davantage sur le planisphère et d’être dorénavant l’égale de territoires dont les patrimoines naturels et culturels font la réputation.

Mobiliser l’Ardèche et fédérer ses habitants sont les tenants d’une démarche qui a nécessité des années d’efforts collectifs pour atteindre des résultats culturels, économiques et touristiques que nous allons détailler.

Mobiliser l’Ardèche
et fédérer
ses habitants



Avec la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, la France et l'Ardèche ont livré au monde l'acte premier de la culture. Celui que nous avons en héritage. Le 22 juin 2014, jour de l'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, nous avons pris un engagement devant la communauté internationale. Cet engagement a un objectif : protéger ce bien universel pour les générations futures et le rendre accessible au plus grand nombre à travers la création d'une réplique.

Cela fait trois ans que la Caverne du Pont d'Arc a ouvert ses portes et nous mesurons aujourd'hui le chemin parcouru, notamment grâce à la dynamique née de la candidature et du Plan de gestion UNESCO, mais aussi de la mobilisation générale des acteurs locaux. Les retombées de ce Plan de gestion UNESCO sont importantes

Avec l'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, c'est la valeur universelle exceptionnelle du bien qui a été reconnue mondialement.

Cette reconnaissance est un privilège. Elle engage et oblige également ; l'écriture et la réalisation du premier plan de gestion en atteste. Ce document a donné aux acteurs locaux la trame du travail collectif accompli depuis 2012. Il a permis de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire, impliqués directement et indirectement dans la valorisation de ce patrimoine exceptionnel.

L'Etat et ses services se sont positionnés de façon constante aux côtés des acteurs du territoire, et se sont impliqués à chaque étape de cette aventure extraordinaire, pour contribuer à nourrir le plan de gestion, et à valoriser au mieux la formidable richesse patrimoniale représentée par la grotte Chauvet-Pont-d'Arc.

En particulier, la mobilisation de l'équipe de conservation, par des mesures de protection physique, juridique, atmosphérique, et par l'élaboration d'un plan de conservation préventive, a permis,

pour l'Ardèche ! Qu'elles soient en termes économiques, sociaux ou environnementaux, ces avancées sont le fruit d'un travail collectif mené depuis 2012.

Faisons du premier bilan de cette extraordinaire aventure au cœur du Patrimoine mondial de l'UNESCO un outil pour construire l'avenir, au service du développement de l'Ardèche, ce territoire qui nous a donné un joyau en héritage : la grotte Chauvet-Pont-d'Arc.

Pascal TERRASSE

Président du Syndicat mixte de l'espace de restitution de la grotte Chauvet (SMERGC)

depuis la découverte de la grotte le 18 décembre 1994, de garantir les conditions de la préservation du bien, et de réaliser les aménagements nécessaires à l'intervention de l'équipe de recherche.

En effet, tenter de décrypter les secrets enfouis dans la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, constitue aussi une autre intervention majeure de l'Etat, à travers la mobilisation de son équipe de recherche.

Présenter les éléments de bilan du premier plan de gestion Unesco, est aussi l'occasion de rendre hommage à l'ensemble des acteurs du territoire qui oeuvrent depuis plusieurs années à la préservation et à la valorisation de ce Patrimoine mondial ; qu'ils soient remerciés, et encouragés à continuer cette aventure pour le développement et l'attractivité du département de l'Ardèche.

Philippe COURT

Préfet de l'Ardèche



Que de chemin parcouru...

En quelques années l'Ardèche a réussi à obtenir auprès de l'Unesco l'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc sur la Liste du Patrimoine mondial. Elle a donné à voir aux visiteurs ce trésor exceptionnel, via l'ouverture de la Caverne du pont d'Arc et est parvenue à faire rayonner les retombées de cet équipement à travers le territoire, transformant ainsi durablement son paysage économique, culturel et touristique.

Et pour conclure ce premier plan de gestion UNESCO, j'ai eu l'immense plaisir au début de l'année 2018 de réunir autour de la table les trois inventeurs de la grotte Chauvet, le délégataire de la Caverne du Pont d'Arc et le Syndicat mixte de l'espace de restitution de la grotte Chauvet. De nouveaux partenariats ont pu voir le jour, au service de notre patrimoine, des Ardéchois et de nos visiteurs. Désormais nous avançons main dans la main pour faire partager au plus grand nombre les richesses que l'histoire nous a confiées.

Ces dernières années, l'Ardèche s'est inscrite dans une dynamique territoriale sans précédent. Il est de notre devoir de transformer l'essai

Je suis fier que la Région soutienne la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, qui a été inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, ainsi que l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc. Après six ans, le plan de gestion Unesco présente un bilan remarquable, qui me rend très optimiste pour l'avenir.

L'histoire de notre Région est riche et belle. Au fil des siècles, les hommes ont façonné en Auvergne-Rhône-Alpes des paysages et une architecture magnifiques dans leur richesse et leur diversité. Nous avons eu l'ambition de permettre à la Région toute entière d'embrasser son formidable patrimoine.

Nous sommes une Région de culture. Si nous sommes tournés vers l'avenir, nous avons la conscience du temps passé et des merveilles

et d'aller encore plus loin.

Le second plan de gestion qui s'ouvre aujourd'hui est indiscutablement ambitieux et porteur d'avenir pour l'Ardèche. En conjuguant des enjeux liés à la recherche, à l'éducation culturelle, artistique et patrimoniale, à la préservation de nos richesses et à leur valorisation, au dynamisme touristique et économique de notre territoire, ce nouveau plan de gestion va renforcer l'effet de synergie impulsé ces dernières années. Parce que nous sommes les héritiers d'une histoire et d'un patrimoine hors du commun, il est de notre devoir de viser l'excellence.

Conscient du chemin parcouru, du travail qui reste à faire et des enjeux auxquels nous devons collectivement répondre, le Département de l'Ardèche s'engage aux côtés de tous ceux qui portent cette ambition pour l'Ardèche et qui s'impliquent.

Laurent UGHETTO

Président du Conseil départemental de l'Ardèche

accomplies. J'ai l'ambition de renouer avec notre histoire, car nous le devons à nos enfants, pour qu'ils puissent comprendre qui ils sont.

Le soutien à nos sites historiques, dont fait partie ce premier plan de gestion, est une priorité politique. Ces derniers participent bien sûr de notre rayonnement, mais plus encore, ils sont au cœur de notre identité territoriale. En ce sens, ce patrimoine commun s'ancre dans le cœur de chacun de nos habitants.

Laurent WAUQUIEZ

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

édito

édito

Les étapes de la démarche UNESCO

10 temps forts



« Désormais la grotte ornée du Pont d'Arc dite "grotte Chauvet" ne nous appartient plus. Elle est entrée au Panthéon du Patrimoine universel. »
Hervé Saulignac, Député de l'Ardèche, élu référent UNESCO du SMERGC.

« Cette grotte est une véritable œuvre d'art et même si elle était plus récente, elle resterait toujours un énorme chef d'œuvre. »
Miquel Barceló, artiste plasticien

« Je n'ai pas l'habitude de prendre la parole pour féliciter les États Parties et lancer des félicitations ou des fleurs, mais cette fois-ci je dois dire que c'est un site vraiment exceptionnel ! Je félicite la France pour l'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. »
Représentant du Liban à l'UNESCO lors de la 38^e session du Comité du Patrimoine mondial

« Cette inscription à l'UNESCO permet de faire partager avec les Français et le monde entier ce trésor que nous ont légué nos ancêtres aurignaciens et ardéchois. N'oublions jamais que la culture est notre bien commun mais également un atout majeur au service de l'égalité des chances et de la cohésion sociale. »
Marc Ladreit de Lacharrière, membre de l'Institut, président de l'Association pour la Mise en Valeur de la Grotte ornée du Pont d'Arc

Le plan de gestion, un outil indispensable



La gouvernance du Plan de gestion UNESCO est assurée par un Comité de Bien, qui rassemble tous les partenaires de la démarche (collectivités, structures publiques, privées...). Présidé par le Préfet de l'Ardèche et le Président du SMERGC, ce Comité de Bien se réunit au moins une fois par an et décide des orientations données au plan de gestion.



Élément essentiel au service du dossier de candidature de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, le plan de gestion est l'outil de pilotage qui permet d'apporter les garanties nécessaires pour l'inscription d'un Bien sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Fruit d'un travail préparatoire de plus de 10 ans, le Plan de gestion UNESCO de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc est issu d'une réflexion prospective menée avec les collectivités locales, les structures publiques, privées et la société civile. Il a vocation à garantir la conservation, l'étude et la valorisation de la grotte.

Il participe également au rayonnement national et international du projet à travers la mise en place de coopérations autour de l'étude des milieux souterrains et de l'art pariétal à l'échelle mondiale.

Le Plan de gestion UNESCO de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc est co-piloté par l'État et le Syndicat mixte de l'espace de restitution de la grotte Chauvet (SMERGC), établissement public créé en 2007 par le Département de l'Ardèche et la Région Rhône-Alpes (devenue depuis Auvergne-Rhône-Alpes) pour porter la candidature UNESCO et mener à bien la conception et la construction de la réplique de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc.



Une ambition : rayonner sur tout le territoire



Le saviez-vous ?

Le Bien inscrit à l'UNESCO englobe la totalité de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc. En périphérie, une zone tampon est constituée par le site classé des abords du Pont-d'Arc, l'écrin paysager naturel et le bassin hydrologique d'alimentation de la cavité, dont l'arche naturelle et ses 54 mètres de haut.

Véritable programme d'actions opérationnel pour la conservation, l'étude et la valorisation de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, le Plan de gestion UNESCO se voulait le garant de la préservation du bien, mais également le moteur d'un projet ambitieux et durable de développement du territoire.

Composé de cinq grands objectifs stratégiques, le Plan de gestion UNESCO devait ainsi permettre, à travers une série d'actions concrètes, de répondre aux enjeux de conservation et de préservation des ressources, mais aussi aux défis environnementaux, sociaux, culturels et économiques.

Initié dès 2012, le Plan de gestion UNESCO a contribué à favoriser la dynamique territoriale, la mobilisation des acteurs locaux et l'appropriation par tous du Grand projet grotte Chauvet-Pont-d'Arc.

Les 5 objectifs stratégiques du Plan de gestion UNESCO

- Protéger et conserver la grotte, sa zone tampon, le territoire environnant
- Comprendre la grotte, son environnement et diffuser la connaissance
- Encadrer la fréquentation et gérer les ressources
- S'assurer des retombées sur l'ensemble du territoire et des secteurs d'activité
- Animer, promouvoir et partager le Grand projet grotte Chauvet-Pont-d'Arc



© Guichard - Penzo - SHERCC

Une attention toute particulière a également été donnée à la réduction du risque incendie à proximité de la cavité.

Depuis sa découverte en 1994, la grotte Chauvet-Pont-d'Arc a été parfaitement préservée par l'État, notamment grâce à la mise en place de passerelles, d'un suivi climatique régulier et de dispositifs de protection sophistiqués.

En 2000, le Ministère de la Culture décide de créer le service de la Conservation de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc afin de poursuivre la vérification de l'équilibre interne de la cavité. Rattaché à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes, ce service supervise le suivi climatologique et bactériologique réalisé par des laboratoires spécialisés et surveille les travaux d'entretien et de maintenance de la grotte, extérieur et intérieur.

À partir de 2014, l'application des orientations du Plan de gestion UNESCO a conduit l'État à mettre en œuvre une stra-

tégie de conservation préventive articulée autour de nouveaux outils tels qu'un modèle 3D et un système d'information géographique (SIG).

Cette nouvelle méthodologie, qui s'enrichit progressivement, permet de perfectionner les techniques de conservation de la grotte et pourra servir à l'avenir de modèle à d'autres sites souterrains sensibles, et plus particulièrement ceux inscrits ou candidats au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

« L'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc au Patrimoine mondial de l'UNESCO a élevé le niveau d'exigence. Le plan de conservation préventive mis en place a un objectif clair : rendre intacte la grotte et ses parois ornées aux générations futures. »

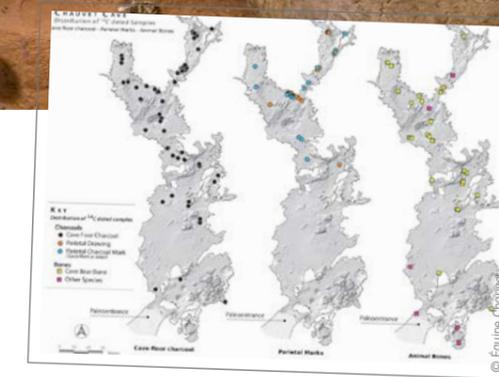
Marie Bardisa, Conservatrice de la grotte Chauvet-Pont d'Arc

Un précieux objet de recherche

Depuis 1998, la grotte fait l'objet d'une investigation scientifique constante. Une équipe de recherche pluridisciplinaire, dirigée par Jean Clottes puis par Jean-Michel Geneste, et désormais par Carole Fritz, et constituée de chercheurs d'horizons différents et complémentaires, a mis en place une approche croisée visant à comprendre la façon dont les Hommes ont investi l'espace souterrain profond en l'ornant et en l'aménageant.



© Stéphane Compoint - Rescaub - SHERCC



© Equipe Chauvet

Une grotte fragile mais préservée

© Stéphane Jullier - Ministère de la Culture

Le saviez-vous ?

Les équipements de sûreté de la grotte font l'objet d'une maintenance et d'un entretien qui mobilisent au moins deux fois par an des entreprises et des agents de la conservation, pour un budget de plus de 100 000 € financé par l'État.



© DRAC Auvergne-Rhône-Alpes - Ministère de la Culture

Symbole de cette vitalité de la recherche sur la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, l'équipe scientifique a été ces dernières années à l'origine de publications et articles parus en France comme à l'étranger. Au-delà du seul environnement souterrain et du porche de la cavité, l'objet des recherches se concentre également sur le contexte géographique et préhistorique.

Après de longues années de travail, l'étude de l'art pariétal est sur le point d'être achevée et un ouvrage d'envergure internationale devrait être rendu public dans les prochains mois.

Une investigation scientifique constante.

Faire prendre conscience !

Parallèlement à l’instruction du dossier de candidature au Patrimoine mondial de l’UNESCO, la grotte Chauvet-Pont-d’Arc et le volet territorial du Grand projet ont voyagé, été expliqués, racontés, déclinés, sublimés...

Expositions, livres, films, conférences, animations scolaires, créations artistiques, réunions publiques... Un travail exceptionnel de médiation culturelle et territoriale, à destination de tous publics, a été mis en œuvre depuis les prémices du projet jusqu’à très récemment.

Plus de 250 conférences et réunions publiques ont été organisées par le Syndicat mixte de l’Espace de restitution de la grotte Chauvet, pour une audience totale de 15 000 personnes, dont 8 000 en Ardèche et 7 000 à l’international (Shanghai, Berlin, Albuquerque...).

Dès 2009, un spectacle son et lumière a rassemblé plus de 200 000 personnes à Lyon, dans le Parc-

de-la-Tête d’or lors de la Fête des Lumières, ainsi que plus de 10 000 Ardéchois à Privas, Vals les Bains et Grospierres (juillet/août 2010). Une exposition d’ampleur, présentée entre autres à la Gare de Valence TGV, au Mont-Gerbier-de-Jonc, au Festival d’Avignon, à Bourg-Saint-Andéol, a été vue par plus de 200 000 personnes au total.

Un grand cycle de conférences, intitulé « Dans le ventre de la grotte Chauvet » et organisé avec l’Association pour la mise en valeur de la grotte ornée du Pont d’Arc, a réuni scientifiques et artistes prestigieux alors écoutés par plus de 1 000 personnes au Théâtre du Rond-Point à Paris.

Toutes ces actions au service de la connaissance de la grotte Chauvet-Pont-d’Arc ont fortement contribué au développement de la notoriété de l’Ardèche et du territoire, en France comme à l’étranger.

Expliquer,
raconter, décliner,
sublimier...



Faire découvrir la grotte aux jeunes publics

Tout au long des six années que recouvre le Plan de gestion UNESCO, l’équipe du SMERGC, avec l’appui de plusieurs partenaires dont les services départementaux de l’Éducation nationale, a fait découvrir la grotte Chauvet-Pont-d’Arc et ses patrimoines extraordinaires aux jeunes publics.

Lycées, collèges, écoles primaires... les enfants et adolescents des établissements scolaires ardéchois ont pu se familiariser avec la grotte à travers de nombreux ateliers et projets culturels et pédagogiques.

Le travail réalisé par le réseau Passerelles Patrimoines, qui coordonne depuis 2013 des séjours et classes découvertes pour les écoles, collèges, lycées ou centres de loisirs en mobilisant les acteurs du patrimoine et les hébergeurs du territoire, a également permis de sensibiliser les jeunes au patrimoine exceptionnel de la cavité ardéchoise et plus largement à la Préhistoire.

Les résultats sont positifs car, entre 2015 et 2017, près de 80 000 scolaires ont été accueillis à la Caverne du Pont d’Arc et ont bénéficié d’ateliers pédagogiques. D’autre part, on estime que les séjours coordonnés par Passerelles Patrimoines ont généré environ 255 000 € de retombées économiques directes sur le territoire en 2016.

Témoignage

« J’ai passé de nombreuses années au Lycée professionnel Montgolfier d’Annonay et cette aventure autour de la grotte Chauvet reste un de mes plus beaux souvenirs pédagogiques et culturels. Encore aujourd’hui, certaines des réalisations des élèves décorent le CDI et le secrétariat. »

Pascale Lavaur, professeure documentaliste et référente culture au Lycée professionnel Montgolfier d’Annonay



La grotte Chauvet-Pont-d'Arc entre en Primaire et au collège !



Histoire-Géographie de 6^{ème} des éditions Belin,
Éric Chaudron, Stéphan Arias et Fabien Chaumard



Il était une fois : L'art des origines,
Réseau Canopé, Sylvie Léonard

Bescherelle Histoire collège, Hatier,
Cécile Gaillard et Guillaume Joubert

Au cours des dernières années, un travail de fond a été réalisé auprès des éditeurs de manuels scolaires par l'Association pour la mise en valeur de la grotte ornée du Pont d'Arc, en partenariat avec l'Éducation nationale.

Alors que la cavité ardéchoise était absente de ces publications au profit d'autres grottes, les premiers résultats se font sentir.

En effet, cette initiative portée dans le prolongement de l'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO permet progressivement à la cavité ardéchoise d'apparaître dans les livres et supports d'enseignement destinés aux scolaires.

Avec le soutien du SMERGC,
de nombreux ouvrages
ont été édités depuis 2012.

Des ouvrages et des films pour mettre la grotte en valeur

Livres

Éditions du Dauphiné Libéré : *La grotte Chauvet-Pont-d'Arc*, sanctuaire paléolithique par Jean Clottes (2013).

Revue Faire-Part numéro 32-33 : *Combe d'Arc – Les mains inverses* (2013).

Éditions Synops : *Chauvet-Pont-d'Arc : le premier chef-d'œuvre de l'humanité révélé par la 3D* par Pedro Lima (2014).

Éditions Passé Simple : *La Caverne du Pont d'Arc* – BD de Marc Azéma et Gilles Tosello (2015).

Éditions Dalmazon : *Équinox, petit cheval de la grotte ornée du Pont d'Arc*, Ardèche par Anne Douillet (avril 2015).

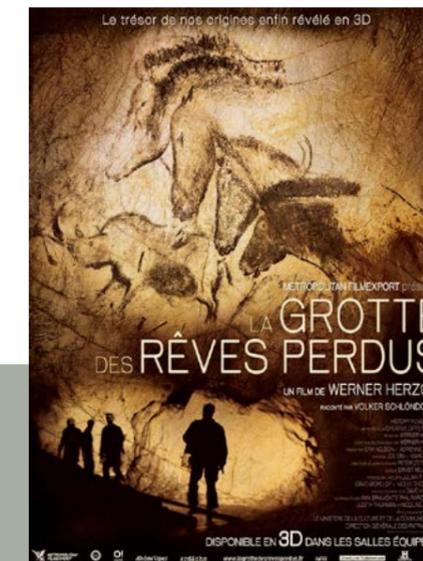
Éditions Actes Sud : *La grotte ornée du Pont d'Arc dite « Grotte Chauvet »* par Jean Clottes (mai 2015) ; *La Caverne du Pont d'Arc* par David Huguet (juillet 2015).

Éditions Actes Sud : *À la découverte de la grotte Chauvet* par Sébastien Gayet et Julien Billaudeau (2016).

Éditions Xavier Barral : *Chauvet-Pont-d'Arc, l'inappropriable* par Raphaël Dallaporta (2017).

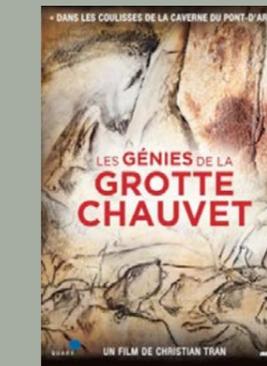
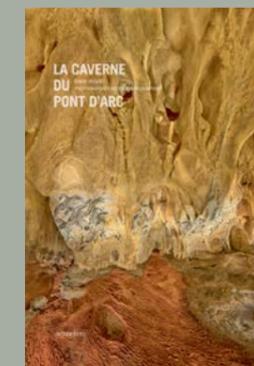
Films

La grotte Chauvet-Pont-d'Arc a aussi été à l'honneur à travers plusieurs beaux projets audiovisuels, et notamment le film documentaire « **La grotte des rêves perdus** », réalisé par Werner Herzog, qui a généré plus de 10 millions d'euros de recettes à travers le monde,



dont 4,2 millions aux États-Unis. Ce documentaire a été vu par près de 10 millions de spectateurs dans le monde (diffusion Arte pour l'Europe).

Les films « **36 000 ans plus tard** » du studio de cinéma d'animation drômois Folimage, « **Quand Homo sapiens faisait son cinéma** » de Marc Azéma et Pascal Cuissoat, « **Le dernier passage** », produit par Martin Marquet, Guy Perazio et Patricia Geneste, et « **Les génies de la grotte Chauvet** » de Christian Tran ont également été présentés en France et à l'étranger. Diffusé sur Arte, TV5 Monde et les antennes régionales de France 3, ce dernier a été vu par une audience de près de 5 millions de personnes et a été présenté dans un grand nombre de festivals en France, Pologne, Suisse, États-Unis...



Rendre l'invisible visible



© Corobé Fritz



© CCE-ADT Arcadie



© Stéphanie Compain - Résolure

La mise en œuvre de la convention a été une pleine réussite car elle a permis la réalisation de son objectif dans les meilleures conditions.

La convention signée le 19 juillet 2000 entre l'État français et le Département de l'Ardèche prévoyait déjà l'objectif de rendre accessible au plus grand nombre la grotte Chauvet-Pont-d'Arc en créant un grand site culturel à vocation touristique comprenant un espace de restitution.

Mais c'est en 2007 que le Département de l'Ardèche et la Région Rhône-Alpes (devenue depuis Auvergne-Rhône-Alpes), animés de la volonté commune de partager ce sanctuaire pariétal préhistorique, ont décidé de créer le SMERGC qui porterait la création de l'espace de restitution.

Dès lors, le SMERGC a conduit le projet dans toutes ses dimensions (scientifiques, techniques, technologiques, économiques). Pour cela, il s'est appuyé sur des compétences extérieures, un comité scientifique présidé par le préhistorien Jean Clottes et constitué notamment des membres de l'équipe de recherche dirigée par Jean-Michel Geneste, avec l'appui de Jean-Jacques Delannoy et Philippe Fosse. Ce comité est rapidement devenu un élément moteur et fédérateur du Plan de gestion UNESCO.

La Caverne du Pont d'Arc : un défi unique relevé



© SMERGC - Sébastien Gayel



Éléments clés de la Caverne

La création de la Caverne du Pont d'Arc a été un défi hors du commun. Un tel équipement culturel, scientifique et technologique n'avait jamais été réalisé à cette échelle dans le monde.

Il a donc fallu inventer une nouvelle méthodologie. Une communauté aux compétences multiples et complémentaires s'est mise en place pour vivre ensemble cette extraordinaire aventure humaine et technologique.

Voulu comme un équipement ouvert au plus grand nombre et accessible à un large public, l'espace de restitution baptisé en janvier 2014 La Caverne du Pont d'Arc s'articule autour de deux pôles culturels majeurs :

- La réplique de la grotte originale - La Caverne - reproduisant à l'identique les éléments fondamentaux de la cavité originale

sur une surface au sol de 3 000m² (8221m² de décors)

- Le centre d'interprétation - La Galerie de l'Aurignacien - présentant au sein d'une exposition permanente de 700m², l'environnement de l'homme de l'époque aurignacienne, ses modes de vie et l'art pariétal centré autour des représentations de la grotte.

Complété par un pôle pédagogique, un espace d'exposition temporaire, une large esplanade de 5 000 m² destinée à recevoir des spectacles et manifestations en plein air, un restaurant et un pôle accueil-boutique, l'ensemble construit représente près de 9 000m² de bâtiments répartis au sein d'un espace paysager de 9 hectares.

➤ 55 millions d'euros investis, dont 20 millions au profit d'entreprises régionales

➤ 34 mois de travaux

➤ 35 entreprises et 500 personnes mobilisées : architectes, scénographes, paysagistes, ingénieurs, ouvriers, artistes, sculpteurs, techniciens, scientifiques, élus... créant des retombées économiques locales importantes en phase de chantier

➤ 8 221m² de surface déployée (totalité des décors de la réplique)

➤ Une végétation préservée, notamment par l'absence d'apport de plantes extérieures sur le site.



La Caverne du Pont d'Arc est un formidable outil de sensibilisation aux valeurs de l'UNESCO. Mais c'est aussi un élément prépondérant pour l'émulation culturelle et économique du territoire.

Un site attractif au service du territoire

Depuis son ouverture le 25 avril 2015, la Caverne du Pont d'Arc a accueilli 1 500 000 visiteurs en trois ans, venus de France et de 140 autres pays, qui ont pu découvrir un patrimoine paléolithique restitué fidèlement à l'original.

Si le succès populaire est indéniable, la satisfaction des visiteurs l'est aussi. En effet, 9 visiteurs de la Caverne sur 10 ont une perception positive du site, selon les avis recueillis à travers différents canaux (Internet, questionnaires...).

Les efforts doivent bien évidemment être prolongés. Mais le territoire jouit de retombées directes importantes.



La Caverne en quelques chiffres

- 1,5 millions de personnes ont visité le site depuis son ouverture, en trois ans.
- 140 nationalités différentes accueillies.
- 90% des visiteurs de la Caverne ont une perception positive du site.
- 75% de produits alimentaires locaux sont utilisés au restaurant de la Caverne, pour un total d'environ 65 000 repas par an.
- Plus de 40% de produits locaux sont vendus chaque année en moyenne à la boutique de la Caverne.
- 40 salariés à l'année et plus de 100 salariés en haute saison (75 ETP).

(Source ADT)

Témoignage

« Longtemps, les touristes ne venaient qu'en période estivale en Ardèche. Désormais, ils viennent tout au long de l'année. C'est non seulement grâce à l'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc au Patrimoine mondial et l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc, qui ont contribué au développement de la notoriété de notre département, mais c'est aussi grâce aux investissements réalisés par le secteur touristique et hôtelier. Comme c'est mon cas à Ruoms et à Saint-Alban-Auriolles. »

Jean Boucher, Propriétaire de Sunélia Aluna Vacances



Un nouvel élan pour le patrimoine culturel d'Ardèche

À la faveur d'un renouvellement des stratégies publiques et d'une forte mobilisation des acteurs locaux, l'inscription du Bien au Patrimoine mondial a été le vecteur d'un nouvel élan en matière de développement touristique, en particulier grâce à la rénovation et la création de sites patrimoniaux et culturels, dont la Caverne du Pont d'Arc.

L'objectif clairement affiché de créer une émulation sur le territoire est globalement rempli. Si elle ne peut être entièrement imputée à l'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc à l'UNESCO et la création de la Caverne, une progression de la consommation touristique a été constatée en Ardèche ces dernières années.

Pour preuve, non seulement les retombées générées par le tourisme en Ardèche ont augmenté de manière significative, pour s'établir à un chiffre record de 600 millions d'euros, mais le

panier moyen a également progressé de +5,50 euros par jour et par personne depuis 2010.

La période de fréquentation touristique s'est également étendue, avec 40% des nuitées annuelles désormais concentrées sur les ailes de saison (printemps-automne). La Caverne du Pont d'Arc a aussi été un élément déterminant pour attirer de nouveaux publics. Pour près de 20% des visiteurs, elle a été l'élément déclencheur de leur séjour en Ardèche, ce qui représente une croissance de 480 000 nuitées par an !

L'analyse détaillée des enquêtes réalisées par l'Agence de développement touristique de l'Ardèche (ADT) laisse également apparaître que 300 000 visiteurs de la Caverne du Pont d'Arc découvrent ou redécouvrent chaque année l'Ardèche grâce à la dynamique UNESCO, pour des retombées nettes directes évaluées à 80 millions d'euros en trois ans.

Données clés du tourisme en Ardèche

- 80 M€ de retombées directes en Ardèche depuis avril 2015.
- 900 000 personnes ayant visité la Caverne ont découvert ou redécouvert l'Ardèche en trois ans.
- L'Ardèche accueille des touristes de plus en plus consommateurs : progression de la consommation touristique (600 M€) et du panier moyen (+20 % depuis 2010).
- L'Ardèche s'ouvre au monde : augmentation et diversification des clientèles étrangères (en 2016, 21 % des nuitées sont réalisées par des clientèles internationales).
- Le pari des ailes de saison est réussi mais reste à consolider.
- Les retombées sont encore insuffisantes sur la partie Nord de l'Ardèche et les départements limitrophes.

(Source ADT)

Témoignage

« Même si Privas n'est pas directement dans le territoire d'influence de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, on entend souvent dans les salons étrangers les opérateurs dire : ah, l'Ardèche on connaît et vous avez un site exceptionnel inscrit au Patrimoine mondial que l'on peut visiter ! Si le centre Ardèche enregistre l'effet positif de la démarche UNESCO, il manque encore de renvoi vers le territoire de la part de la Caverne. »

Jean-Marc Fognini, Directeur de l'Office du tourisme Privas Centre Ardèche

Les acteurs touristiques se structurent

En première ligne de la dynamique territoriale, les acteurs du tourisme se sont emparés de l'opportunité de la candidature UNESCO et de l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc pour se renouveler et se structurer.

Le Département de l'Ardèche a lancé en 2015 sa nouvelle stratégie touristique, dont l'un des principaux objectifs était de relever le défi de l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc. En lien avec la Région Rhône-Alpes (devenue depuis Auvergne-Rhône-Alpes), l'espace Welcome a par exemple été créé au sein de la Caverne afin de promouvoir les différentes destinations du territoire. Plus de 200 000 personnes y ont été accueillies et renseignées depuis avril 2015.

Le territoire de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche s'est quant à lui doté d'un nouvel outil de développement touristique avec la création de la Société publique locale (SPL) Pont d'Arc - Ardèche. L'intercommunalité a ainsi renouvelé sa

stratégie et construit une offre touristique ambitieuse, ayant notamment pour objectif de développer la fréquentation sur les ailes de saison. Cette démarche s'est également concrétisée par la création d'un nouvel office du tourisme à Vallon-Pont-d'Arc, avec l'aide de l'État et des collectivités locales.



© Domaine Lou Capitelle

Promouvoir
les différentes destinations
du territoire.

Amélioration de l'hébergement et de l'accueil touristiques

Pour s'adapter et pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les futurs visiteurs de la réplique de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, les acteurs privés et publics se sont saisis de l'opportunité que représentaient l'inscription UNESCO et l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc pour étoffer et renforcer l'offre d'hébergement sur le territoire.

Près de 70 projets de modernisation du secteur hôtelier « traditionnel » ardéchois ont été portés entre 2012 et 2016. De nombreux exploitants d'hôtellerie de plein air ont également adapté leurs pratiques et leurs équipements pour répondre à l'allongement de la saison touristique (périodes d'ouverture plus étendues, installation de piscines couvertes ou chauffées...).

Des évolutions qui ont porté leurs fruits car, avec plus de 615 000 nuitées en 2016, l'hôtellerie marchande ardéchoise

a connu une année record et semble avoir complètement intégré les enjeux de l'ouverture annuelle de la Caverne du Pont d'Arc.

Parallèlement à cela, des actions concrètes ont été mises en place pour l'accessibilité des publics en situation de handicap. Trois communautés de communes ardéchoises (Beaume-Drobie, Pays d'Aubenas-Vals et Gorges de l'Ardèche) ont mené à bien des projets de tourisme adapté, en lien avec le Pays de l'Ardèche Méridionale. Le gestionnaire de la Caverne du Pont d'Arc a par ailleurs engagé des démarches pour obtenir le label « Tourisme et Handicap » pour quatre types de déficiences. Une première en Ardèche !

Au niveau global, des efforts restent bien sûr à fournir, notamment autour de l'accueil de groupes sur le territoire. Si le projet

de réhabilitation de la base départementale de Salavas n'a pu encore être finalisé, la restructuration du Domaine Lou Capitelle de Vogüé a permis d'étoffer l'offre d'hébergement collectif en Sud Ardèche.

Chiffres-clés

➔ + 28% de nuitées en hôtellerie entre 2012 et 2016 en Ardèche Plein Sud

➔ + 7% de nuitées en hôtellerie entre 2012 et 2016 en Ardèche Verte, Plein Cœur, Sources et Volcans d'Ardèche

(Source enquête de fréquentation INSEE-DGE)

Témoignage

« La candidature UNESCO et l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc ont été des leviers qui nous ont permis de convaincre nos partenaires afin de réaliser des investissements pour la rénovation et la modernisation de notre établissement. Et les résultats sont là ! Notre chiffre d'affaires a augmenté de manière conséquente depuis l'ouverture de la Caverne et cela s'est confirmé en 2016 et 2017. »

Jean-Louis Berneron, propriétaire de l'Hôtel Berneron de Vallon-Pont-d'Arc



© Hôtel Berneron

© Sandella Auna Wagnon

Chiffres-clés

➤ Une fréquentation des sites patrimoniaux et culturels en forte hausse : +19% depuis 2012

➤ 90% des touristes venus en Ardèche en 2016 ont visité un site culturel contre 70% en 2005

(source ADT)

Un patrimoine unique mis en valeur



Témoignage

« L'aboutissement du projet œnotouristique Néovinum, porté par les Vignerons Ardéchois à Ruoms, est entré en résonance avec l'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc au Patrimoine mondial de l'UNESCO et l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc. Le projet a insufflé une véritable dynamique sur le territoire. »

Philippe Dry, Directeur général des Vignerons Ardéchois

• Mais aussi la construction de Néovinum à Ruoms, le développement du Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional, la mise en réseau des « villages de caractère », la valorisation des Dolmens en sud Ardèche...

D'autre part, le Département de l'Ardèche a souhaité consacrer la redevance d'exploitation versée par la Caverne à la création d'un Fonds innovant en faveur des patrimoines ardéchois, destiné à soutenir la restauration des patrimoines non protégés. Ce fonds a bénéficié d'une enveloppe de 100 000 € en 2017. Le Patrimoine mondial participe ainsi à la valorisation des patrimoines ruraux emblématiques de l'Ardèche !



L'inscription par l'UNESCO de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc sur la Liste du Patrimoine mondial et l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc ont non seulement constitué un levier de développement touristique et économique indéniable, mais ont aussi contribué à l'évolution du regard porté sur le territoire ardéchois, que ce soit par ses visiteurs et par les habitants eux-mêmes.

Si l'évolution espérée de l'image du territoire, pour en faire une destination culturelle et patrimoniale, nécessitera inévitablement plus de temps et si certains volets méritent encore d'être creusés, notamment en matière d'accueil et d'éducation au patrimoine, celle de la fréquentation des sites culturels et patrimoniaux est là pour témoigner de la bonne direction prise.

En effet, avec un programme d'investissement total de 100 millions d'euros, le secteur de la culture et du patrimoine a considérablement étoffé et renouvelé son offre avec plusieurs projets d'envergure :

• Le réaménagement et la valorisation du site archéologique d'Alba-la-Romaine qui ont mené à la création du musée départemental MuséAl. Labellisé « musée de France », MuséAl a ouvert ses portes en octobre 2013 et s'inscrit pleinement dans la dynamique territoriale de restitution et de mise en valeur du patrimoine.

• La Cité de la Préhistoire d'Ornac-l'Aven qui a été rénovée et a bénéficié d'un investissement de 2,5 millions d'euros. Elle dispose aujourd'hui du statut de dépôt régional et balaye le panorama de la préhistoire régionale depuis -350 000 ans jusqu'aux premiers paysans il y a 6 000 ans. Elle est en cela un complément idéal à la Caverne du Pont d'Arc.

Témoignage

« Le Grand projet grotte Chauvet-Pont-d'Arc et son volet UNESCO ont été déterminants dans l'émergence d'un pôle autour de l'image en Ardèche. La complémentarité entre la grotte, qui abrite les premières images de l'humanité, et le village documentaire de Lussas est évidente ! »

Jean-Marie Barbe, réalisateur et fondateur des États Généraux du film documentaire

Un positionnement culturel et patrimonial renforcé



Si l'inscription UNESCO a permis à l'Ardèche de s'affirmer comme une destination unique, c'est notamment grâce à l'offre proposée par les différents événements culturels organisés au cours des dernières années en lien direct avec la grotte Chauvet-Pont-d'Arc.

En effet, deux expositions d'envergure ont été réalisées en partenariat avec le musée du quai Branly, avec plus de 110 000 visiteurs accueillis en nord et sud Ardèche, à Tournon-sur-Rhône et Vogüé.

Pour mettre en valeur le patrimoine de la cavité ornée ardéchoise, deux concours de photographie ont également été organisés, en lien avec l'Association pour la mise en valeur de la grotte ornée du Pont d'Arc, avec deux expositions à la clef en Gare du Nord (Paris) et durant le Festival Kyotographie (Japon).

Le Parcours artistique de la ligne de Partage des eaux, grand projet culturel à ciel ouvert présenté sur le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, s'est également inscrit dans la dynamique née de la candidature UNESCO de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc et de la création de la Caverne du Pont d'Arc. D'autres initiatives culturelles ont aussi été développées ou renforcées entre 2012 et 2017. C'est le cas du pôle audiovisuel de Lussas, qui a connu une sérieuse phase d'accélération avec l'émergence d'une véritable « filière de l'image » et la création de la plateforme dédiée aux documentaires d'auteur « Tènk ». Les métiers d'art se sont pour leur part structurés et disposent désormais d'une agence au service des professionnels du secteur.

Territoire riche d'activités et de manifestations emblématiques existant depuis de nombreuses années, l'Ardèche a amplement bénéficié de l'inscription UNESCO pour mettre encore plus en exergue un secteur culturel déjà très dynamique !

L'Ardèche sur le devant de la scène

Le département de l'Ardèche a vu son image évoluer dans les médias, notamment à la faveur d'un comité de soutien à la candidature UNESCO de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc de plus de 30 000 personnes. Mais aussi grâce à un travail de communication qui a permis la réalisation de plus de 16 000 reportages audiovisuels ou de presse écrite depuis 2012, consacrés à l'inscription UNESCO et à la construction de la réplique de la grotte Chauvet. Soit 9 reportages par jour pendant 5 ans ! Au total, ce sont aussi 500 journalistes de France et du monde entier qui ont été accueillis sur le chantier de la Caverne du Pont d'Arc.

Une Opération Grand Site



© OGS Combe d'Arc - Gorges de l'Ardèche



© OGS Combe d'Arc - Gorges de l'Ardèche

pour magnifier le Pont d'Arc



La grotte Chauvet-Pont-d'Arc est située dans le site classé des abords du Pont d'Arc, écrin paysager que constitue le Cirque d'Estre surplombant la Combe d'Arc, un ancien méandre de l'Ardèche autour de l'arche naturelle du Pont d'Arc et ses 54 mètres de haut.

Le caractère monumental et exceptionnel du Pont d'Arc, l'attractivité de la plage et de la rivière pour la pratique des sports et loisirs de nature en font l'un des lieux naturels les plus fréquentés en France, avec près d'1,5 million de visiteurs par an.

Pour autant, si la Combe d'Arc fait l'objet de mesures de protection mises en œuvre par l'État, depuis les années 1980 le développement du tourisme de masse a induit une forte pression sur les paysages environnants et la richesse écologique du site.

Saisissant l'opportunité de la démarche d'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, les collectivités locales, avec l'appui de l'État, ont décidé de s'engager dans un programme de requalification du site classé et de relancer l'Opération Grand Site (OGS) des Gorges de l'Ardèche débutée en 1993.

Doté d'une enveloppe de plus de 10,4 millions d'euros sur 5 ans et piloté par le Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche (SGGA), dans le cadre d'une gouvernance partagée entre l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche et la commune de Vallon-Pont-d'Arc, le programme OGS est entré dans sa phase opérationnelle en 2016.

Afin de préserver et restituer le caractère exceptionnel et authentique de la Combe d'Arc, une démarche globale a été entreprise par le Département autour des paysages avec notamment la

réouverture de la vue sur le Pont d'Arc, le traitement de points noirs paysagers et de l'affichage sauvage et l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

La maîtrise des impacts des activités humaines est une priorité de ce programme. Un nouveau parking a été créé en périphérie du site, géré par la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, ainsi qu'un cheminement piéton le reliant au belvédère du Pont d'Arc, afin de limiter le stationnement sauvage sur la route des Gorges. A terme le projet vise à requalifier le secteur aval du Pont d'Arc, prolonger le cheminement piéton et réduire le nombre de place sur le parking de l'auberge.

Les résultats sont encourageants car une réduction du stationnement sauvage a été constatée aux abords du Pont d'Arc ainsi qu'une baisse de la circulation automobile en période estivale, du fait de la mise en place de navettes.

Pour mieux comprendre et appréhender ce qu'est la Combe d'Arc, des actions de médiation, de sensibilisation et de découverte du site ont également été mises en œuvre. Elles ont été confortées par un schéma d'interprétation qui invite à la découverte de l'histoire visible et invisible du site, dont les travaux d'élaboration ont été finalisés en 2016.

Restituer et préserver l'authenticité du site



© OGS Combe d'Arc - Gorges de l'Ardèche

Découvrir l'histoire visible et invisible du site.



© OGS Combe d'Arc - Gorges de l'Ardèche



© OGS Combe d'Arc - Gorges de l'Ardèche



Des déplacements et modes de transports mieux organisés

Pour faire face à l'afflux saisonnier important de touristes, une réflexion a été engagée en parallèle à l'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc au Patrimoine mondial et l'ouverture de sa réplique, pour faire évoluer et mieux gérer les déplacements et les transports sur le territoire.

L'offre de transports en commun a ainsi été renforcée, avec en particulier la mise en place d'un service de navettes gratuites depuis les campings et à partir du

pôle multimodal de Vallon-Pont-d'Arc et la création d'une déviation, dont les travaux seront achevés en 2018.

Permettant de fixer les voitures et d'encourager l'utilisation de transports en commun et de modes de déplacements doux, le pôle multimodal a pu voir le jour grâce au soutien de l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche et la commune de Vallon Pont d'Arc.

Les résultats sont encourageants car une augmentation

de 30% de la fréquentation de la ligne de transports en commun entre Vallon Pont d'Arc et le site du Pont d'Arc a été constatée.

Une attention toute particulière a également été portée au développement de voies vertes et douces, telles que la Via-Rhône ou la Via Ardèche. Non seulement des dizaines de kilomètres de routes ont été sécurisés et aménagés sur tout le département ardéchois, à la faveur d'un grand Plan vélo, mais également sur le territoire intercommunal, au cœur des Gorges de l'Ardèche et depuis Vallon-Pont-d'Arc.

Des impacts sur l'environnement maîtrisés et limités

Territoire vulnérable aux effets des changements climatiques, le département de l'Ardèche s'est de plus en plus investi dans une démarche de transition écologique et énergétique.

Avec l'inscription de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc sur la Liste du Patrimoine mondial, le surcroît de notoriété du territoire, le développement attendu de sa fréquentation touristique et de son activité économique, les acteurs locaux se sont fortement mobilisés pour relever plusieurs défis environnementaux.

Gérer la ressource en eau

Le défi de l'eau, tout d'abord, grâce à la mise en place d'une gouvernance territoriale et la création d'un Etablissement public territorial de bassin (EPTB) sur l'ensemble du bassin versant de l'Ardèche, ainsi que l'engagement des acteurs locaux, qui ont permis une amélioration de 10% du rendement des réseaux d'eau potable.

Préserver la biodiversité

Celui de la biodiversité et de la préservation des sites naturels exceptionnels (Natura 2000) à travers l'élaboration d'un document unique de gestion en 2014. Signe positif, le retour d'espèces emblématiques comme la loutre ou le castor et le développement des populations de vautours percnoptères ou d'aigles de Bonelli ont été établis.

Mieux consommer l'énergie

Le défi de l'énergie, à travers le développement d'une filière locale pour la rénovation énergétique des bâtiments, la création de la plate-forme de rénovation énergétique Réno-futé en 2016 et le lancement d'un plan de rénovation de l'éclairage public et d'installation de bornes de recharge des véhicules électriques.

Gérer les déchets

Celui des déchets avec une maîtrise renforcée de la collecte et du traitement, en partie grâce à la réorganisation, à la sensibilisation auprès des professionnels et du public, ainsi que la distribution d'équipement de compostage individuels. On estime que ces actions ont permis d'éviter 720 tonnes de déchets biodégradables en 2014 !

Protéger les espaces

Enfin celui des espaces, car si le développement économique et touristique du territoire n'est pas pensé et maîtrisé, il peut s'avérer grand consommateur d'espaces au détriment des activités agricoles ou des zones naturelles et altérer la qualité de vie et des paysages. C'est pour répondre à cette problématique que le Pays de l'Ardèche méridionale porte depuis 2013 la démarche de construction d'un Schéma de cohérence territoriale (SCoT).



Témoignage

« Le Plan de gestion UNESCO a de fait contribué au maintien et à l'attractivité agricole en Ardèche. L'action conduite pour l'approvisionnement de la restauration collective du site de la Caverne du Pont d'Arc a mis en évidence qu'il y avait une capacité à approvisionner localement les professionnels en produits de qualité.

Jean-Luc Flaugère, Président
de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

Un environnement économique et des filières locales qui évoluent

Au-delà du seul secteur du tourisme, un vaste programme d'actions a été mis en œuvre, dans le cadre du Plan de gestion UNESCO, afin de valoriser les productions locales et soutenir l'économie, l'emploi et la formation en Ardèche.

Plusieurs outils innovants visant à proposer des actions d'information ou de formation au bénéfice des demandeurs d'emploi, salariés, étudiants et chefs d'entreprises (université territoriale d'entreprise, dispositif starTER, entreprise d'entraînement pédagogique...) ont ainsi été développés et co-pilotés par des acteurs locaux comme la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Ardèche Méridionale ou la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche. Les effets se font déjà ressentir car plus de 100 étudiants du second cycle universitaire ont été accueillis en stage sur le territoire du Sud Ardèche. De plus, 200 personnes

éloignées du marché du travail ont été accompagnées, dans le cadre de formation de 3 mois, et 140 d'entre elles ont retrouvé un emploi. L'amélioration de l'accompagnement des saisonniers et de l'accueil de la clientèle étrangère a également été au cœur des préoccupations du plan de gestion. Ainsi, 11 entreprises ont été certifiées et plus de 150 salariés (chauffeurs de bus, personnels d'accueil, apprentis cuisiniers, loueurs de bateaux...) ont été formés à l'accueil interculturel entre 2012 et 2016.



L'accroissement de la demande des professionnels de la restauration, liée à l'inscription UNESCO et l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc, a également stimulé le développement des filières locales (châtaigne, vin, picodon...). D'où l'émergence de démarches « agro-culturels » emblématiques telles que la marque « Ardèche le goût », la société coopérative « d'Ardèche et de saison », les « Bistrot de Pays », le car « Foud'Ardèche » ou les « Toqués d'Ardèche », qui ont réussi à fédérer agriculteurs, industriels, artisans, grossistes... autour d'un même objectif : la valorisation des productions locales.

Si les fournisseurs ardéchois participent pour une grande part à l'approvisionnement du restaurant de la restitution de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc (75%), c'est l'image toute entière des produits de terroir et de la gastronomie ardéchoise qui a évolué ces dernières années.



Des valeurs
de solidarité,
en faveur des personnes
en situation de fragilité.

Un grand projet qui contribue à tisser du lien social

Partager le Grand projet grotte Chauvet-Pont-d'Arc avec le plus grand nombre était une des conditions sine qua non de sa réussite, de son appropriation par la population, mais aussi une obligation au regard de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est l'esprit même de respect de ces valeurs de solidarité qui a conduit le SMERGC, le Département de l'Ardèche et le Secours populaire de l'Ardèche, à organiser des journées spéciales en faveur des personnes en situation de fragilité, à la Caverne du Pont d'Arc.

Ainsi, 1 400 enfants ont été reçus et accompagnés à l'été 2015, dans le cadre de l'opération des « Oubliés des Vacances ». Plus de 1 200 personnes âgées ou en situation de handicap ont également été accueillies à la Caverne en novembre 2016. Enfin, 300 jeunes de 13 à 30 ans ont eu l'occasion de se rendre dans l'espace de restitution de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc en marge de l'opération Ardèche, Jeunesse, Innovation, Ruralité (AJIR).



Entretenir la dynamique
et la mobilisation des
acteurs territoriaux.

La grotte Chauvet-Pont-d'Arc se projette à l'international

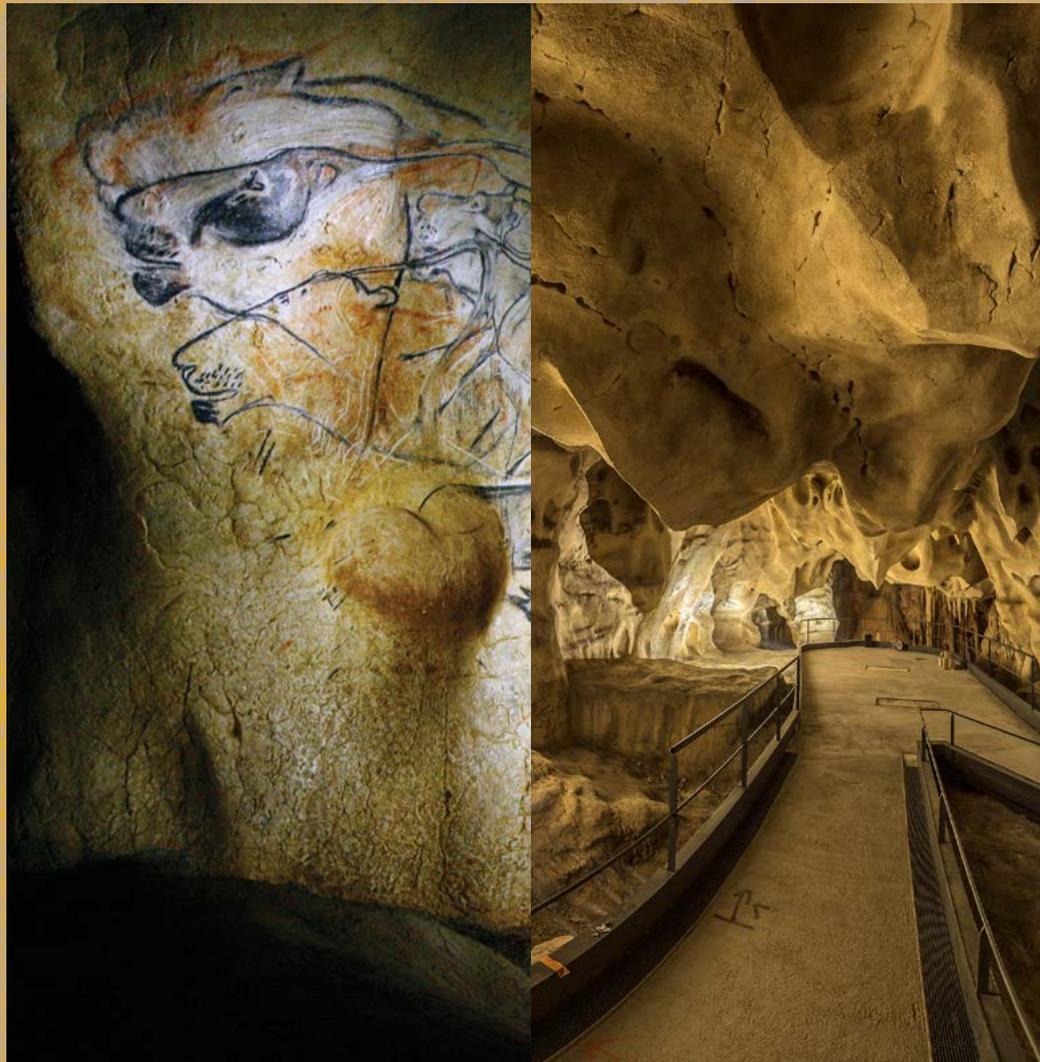
L'inscription UNESCO et l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc ont grandement favorisé l'émergence de coopérations internationales entre l'Ardèche, la grotte Chauvet-Pont-d'Arc et des sites inscrits au Patrimoine mondial, notamment le Jura souabe allemand, ainsi que d'autres territoires riches en milieux souterrains, comme le Laos, la Russie ou le Botswana. Un partenariat a également été engagé avec plusieurs sites préhistoriques européens emblématiques au sein du réseau « Ice Age Europe ». Certains de ces projets devraient aboutir au cours des prochains mois et feront l'objet d'actions concrètes à venir.

La reconnaissance accordée par l'UNESCO a ainsi constitué le ferment d'un projet de territoire, d'un développement global et mieux intégré de toute l'Ardèche.

Conscients des avancées et retombées générées, et de la nécessité d'entretenir la dynamique et la mobilisation des acteurs territoriaux autour de cette ambition, les membres du Comité de Bien ont exprimé le souhait d'engager les travaux d'élaboration d'un 2nd Plan de gestion UNESCO, pour la période 2017 - 2021.

Ce document de bilan s'inscrit dans cette volonté et dans l'exigence d'exemplarité que se donnent le territoire ardéchois et les acteurs locaux engagés autour de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, dans cette aventure au cœur du Patrimoine mondial de l'UNESCO.





**SYNDICAT MIXTE DE L'ESPACE
DE RESTITUTION DE LA GROTTTE CHAUVET**

*Département de l'Ardèche
et Région Auvergne-Rhône-Alpes*

4 rue Pierre Filliat, BP 737, 07 007 Privas cedex
Tel : 04 75 29 04 35 – contact@lagrotte.fr

